

- ELECTIONS 2007 -
MANIFESTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS
Attentes de la Fondation Brigitte Bardot
sur 8 sujets de protection animale

1) **Animaux de compagnie** : Face à la surpopulation des chats et des chiens en France qui provoque la saturation des refuges et entraîne des euthanasies massives, **Nous demandons** :

- l'interdiction d'ouvrir de nouvelles animaleries,
- de n'autoriser que les élevages LOF, non multi-races, en imposant un quota sévère de reproduction limité à une portée/an par femelle reproductrice,
- l'interdiction d'importer, pour la vente, des animaux de compagnie en provenance des pays tiers,
- l'interdiction de commercialiser des animaux exotiques (NAC),
- l'interdiction de la vente d'animaux par petites annonces,
- la mise en place d'une campagne nationale de stérilisation des animaux de compagnie.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?

2) **Combats d'animaux** : Les animaux sont définis, par le droit européen et national, comme étant des êtres sensibles, dont le bien-être doit être respecté. Dès lors, les combats d'animaux (corridas et combats de coqs) sont considérés, en France, comme actes de cruauté... sauf lorsqu'une « tradition » locale peut être invoquée. La tradition ne peut justifier un acte de cruauté et notre législation ne peut faire deux poids deux mesures. **Nous demandons** :

- la condamnation de tous les sévices graves sur animaux et l'application de l'article 521-1 du Code Pénal sur tout le territoire... sans aucune dérogation !

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de notre proposition ?

3) **Chasse** : Pour que la nature ne soit plus prise en otage par les chasseurs (qui représentent une minorité en France), **Nous demandons** :

- l'arrêt de la chasse le dimanche où sont recensés le plus d'accidents,
- la mise en place d'un permis de chasser à points et contrôle alcootest des chasseurs armés,
- l'interdiction des chasses « traditionnelles » et cruelles (vénerie, etc.),
- l'interdiction de toute forme de piégeage,
- la déclassification de toutes les espèces dites « nuisibles »,
- l'interdiction des lâchers de gibier.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?

4) **Animaux de ferme** : Ces cinquante dernières années, l'agriculture a connu une mutation sans précédent, une industrialisation à outrance qui, en passant de l'élevage extensif à l'élevage intensif, a eu un impact catastrophique tant sur le plan du « bien-être » animal, que de l'environnement et de la santé publique. **Nous demandons** :

- une révision totale de la politique agricole pour un retour à une production à dimension humaine, une aide au développement des élevages extensifs,
- l'instauration de normes qui prennent enfin en compte les besoins physiologiques et comportementaux des différentes espèces animales élevées,
- une profonde révision de la réglementation sur le transport d'animaux pour limiter la densité de chargement et la durée de transport des animaux vivants,
- le respect de l'étourdissement préalable des animaux avant tout type d'abattage sans exception.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?

5) **Foie gras** : La France, premier producteur mondial de foie gras (75 % de la production mondiale avec près de 30 millions de palmipèdes gavés chaque année !) ne respecte pas l'interdiction d'utiliser des cages individuelles pour le gavage des canards comme elle s'y était engagée, en 1999, auprès du Conseil de l'Europe. Ces cages compriment les canards et les empêchent de se retourner, de se lever, d'étendre leurs ailes. Le palmipède est alors gavé de force, plusieurs fois par jour, au moyen d'un tube métallique enfoncé dans la gorge jusqu'à l'estomac. Il doit ingérer en quelques secondes une telle quantité nourriture déséquilibrée que son foie finit par atteindre presque dix fois sa taille et développe une maladie : la stéatose hépatique. Leur foie hypertrophié élargit l'abdomen et comprime les poumons. Le déséquilibre engendré au niveau des pattes provoque souvent des fractures. Les oiseaux sont moribonds en fin de gavage, et plus d'un million meurent d'avoir été suralimentés. **Nous demandons** :

- l'interdiction de la pratique cruelle du gavage des palmipèdes en France.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de notre proposition ?

6) **Expérimentation animale** : La France, pays européen qui sacrifie le plus d'animaux chaque année, doit soutenir le financement de la recherche sur la base de méthodes substitutives à l'expérimentation animale (plus fiables pour l'homme) et l'enseignement généralisé de ces méthodes pour, à terme, interdire toute expérimentation animale. **Nous demandons** :

- la mise en place d'un programme national (et européen) de développement des méthodes substitutives à l'expérimentation animale,
- la validation, dans les meilleurs délais, des méthodes substitutives déjà étudiées,
- l'enseignement de ces nouvelles méthodes,
- la reconnaissance d'un droit à l'objection de conscience pour tout étudiant qui refuse, dans une démarche éthique ou scientifique, de participer à une expérimentation animale ou un exercice de dissection.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?

7) **Animaux sauvages** : La détention d'animaux sauvages par des particuliers, parcs d'attractions ou cirques itinérants est fortement préoccupante du point de vue des conditions de garde et de soins des animaux, du trafic d'espèces protégées qu'elle engendre, mais aussi de la sécurité publique liée à ces animaux susceptibles d'échapper au contrôle de leur propriétaire. Non seulement les animaux enfermés dans des « camions-cages » (ou bassins pour les cétacés) ne peuvent assouvir leurs comportements essentiels, mais ils sont en plus forcés d'exécuter des comportements contre nature obtenus par la force du dressage. **Nous demandons** :

- l'interdiction de détention d'animaux sauvages par des particuliers,
- l'interdiction de reproduction des animaux de cirque,
- l'interdiction progressive de la présence d'animaux sauvages dans les cirques et autres spectacles itinérants (certificat de capacité limité aux animaux déjà identifiés et interdiction d'exploiter de nouveaux animaux sauvages),
- la fermeture de tous les delphinariums (la captivité, en bassin, des cétacés ne pouvant répondre à leurs besoins physiologiques et comportementaux).

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?

8) **Fourrure** : L'industrie de la fourrure est très fermement dénoncée par l'ensemble des associations : animaux sauvages élevés en cages dans des élevages industriels (extrêmement polluants) incompatibles avec leurs besoins, mise en danger d'espèces menacées par la pose de pièges non sélectifs, abattages cruels (en Asie où l'on produit beaucoup de fourrures pour les marchés européens, nombreux animaux dépouillés alors qu'ils sont encore vivants), gazage, électrocution... Autant d'actes cruels, inutiles, qui ne peuvent qu'être unanimement condamnés. A défaut de pouvoir exiger une interdiction du commerce de toute fourrure, nous demandons :

- le renforcement des normes d'élevage avec la prise en compte des besoins spécifiques aux différentes espèces (enrichissement du milieu : cages aménagées avec possibilité de creuser, mise en place de bain d'eau pour les espèces semi-aquatiques, etc.),
- l'interdiction d'importer toute fourrure issue d'élevages ne respectant pas ces normes minimales,
- l'interdiction d'importer toute fourrure provenant d'animaux piégés,
- le renforcement de la réglementation sur l'étiquetage avec obligation d'indiquer le nom scientifique de l'espèce utilisée, le pays de production et la méthode de mise à mort (gazage, électrocution...),
- le renforcement des contrôles en douane, particulièrement pour les espèces protégées et animaux de compagnie dont le commerce de la fourrure est interdit en France.

Pouvez-vous nous informer de votre position sur ce sujet et nous préciser si vous êtes favorable à la mise en œuvre de nos propositions ?